

Université de Sherbrooke

Compétences nécessaires pour qu'un kinésologue puisse intervenir auprès d'une clientèle présentant un trouble courant de santé mentale

Par

Isabelle Richard

Programme de Maîtrise professionnelle en pratiques de la réadaptation

Essai présenté à la Faculté de médecine et des sciences de la santé
en vue de l'obtention du grade de maître en pratiques de la réadaptation (M. Réad.)

Maîtrise en pratiques de la réadaptation

Longueuil, Québec, Canada

Juin 2020

Membres du jury d'évaluation

Paquito Bernard, Département des sciences de l'activité physique, UQAM
Chantal Sylvain, Programme de maîtrise professionnelle en pratiques de la réadaptation

© Isabelle Richard, 2020

RÉSUMÉ

Compétences nécessaires pour qu'un kinésologue puisse intervenir auprès d'une clientèle présentant un trouble courant de santé mentale

Essai-synthèse déposé à la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de l'Université de Sherbrooke en vue d'acquérir une maîtrise en pratiques de la réadaptation

Problématique : L'augmentation de la prévalence des troubles courants de santé mentale (TCSM) ainsi que le développement important des connaissances scientifiques à propos des effets de l'exercice physique dans le traitement de ces troubles contribuent à l'accroissement des demandes d'intervention acheminées aux kinésologues œuvrant pour le réseau de la santé publique. Or, la formation initiale universitaire en kinésiologie offre peu de cours spécifiques à la santé mentale. Par conséquent, de nombreux kinésologues témoignent d'un malaise à intervenir auprès d'une clientèle présentant des TCSM. **But :** Cet essai-synthèse a pour but de définir les compétences nécessaires afin qu'un kinésologue puisse intervenir auprès d'une clientèle présentant des TCSM. **Méthodes :** Des méthodes qualitatives ont été utilisées pour la réalisation de ce projet; la recension des écrits ainsi que des entrevues de groupe et individuelles. L'analyse des contenus des entrevues a été réalisée par questionnement analytique. **Résultats :** L'analyse de besoins a mis en évidence certaines connaissances professionnelles jugées nécessaires pour intervenir auprès d'une clientèle présentant des TCSM. D'abord, la nécessité de bien connaître la symptomatologie de ces problématiques, la médication prescrite et l'influence de ces deux éléments sur le fonctionnement de la personne ainsi que sur les interventions à réaliser. Une bonne maîtrise des principes de l'entretien motivationnel figure aussi parmi les compétences identifiées comme essentielles. De plus, ce projet met en évidence certaines ressources externes susceptibles de soutenir les kinésologues à intervenir auprès de cette clientèle, notamment l'accès à une personne ressource spécialisée en santé mentale et l'accès à de la formation continue en santé mentale. **Conclusion :** Soutenir les compétences des kinésologues impliqués dans les soins et services de personnes présentant des troubles de santé mentale est nécessaire. Les compétences attendues des kinésologues, identifiées dans le cadre de ce projet, permettront le développement de stratégies pour soutenir les kinésologues dans leur pratique clinique dans le but d'offrir des interventions de qualité, basées sur les meilleures pratiques et adaptées aux besoins de la clientèle avec TCSM.

Mots-clés : Compétences, connaissances, ressources, kinésologue, spécialiste de l'activité physique, professionnels de la santé, santé mentale, dépression, anxiété.